

Les demandes d'inscription scolaire pour la rentrée scolaire 2023-2024 s'effectuent en complétant le document prévu à cet effet **accompagné des photocopies des justificatifs demandés.**

Période d'inscription du : 08 janvier 2024 au 1^{er} mars 2024

A noter : tout dossier incomplet ne sera pas traité

Cadre réservé à l'administration

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Inscription scolaire en : Maternelle Luce Oberty

Niveau scolaire : Petite section Moyenne section Grande section

DOSSIER :

Complet Incomplet

PIECES JUSTIFICATIVES

- Livret de famille
- Justificatifs de domicile moins de 3 mois (bail de location, acte de propriété, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation, taxe foncière, quittance EDF ou énergie...)
- Pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école
- JUGEMENT DE DIVORCE OU SEPARATION OU DECISION DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES CONCERNANT LA GARDE DE L'ENFANT
- Document d'inscription scolaire année 2024-2025 dûment rempli
- Photocopie carte d'identité des parents ou des responsables légaux

Conditions d'inscription

Être résident de la commune de Charmes-sur-Rhône ou avoir obtenu un avis favorable dérogatoire des mairies de votre commune de résidence et de la commune de Charmes-sur-Rhône.

A l'école maternelle, première inscription :

Sont concernés les **enfants nés en 2021** scolarisés pour la première fois en classe de petite section à la rentrée de septembre 2024.

A l'école :

L'inscription à l'école doit être effectuée auprès de la Mairie lorsque l'enfant était jusque-là scolarisé dans une autre école privée ou publique, ou lorsque la famille emménage dans la commune de Charmes-sur-Rhône. **A noter : certificat de radiation établi par le directeur de l'ancienne école devra être présenté à la directrice de la nouvelle école.**

Modalités d'inscription

Première étape

Récupérer le dossier d'inscription scolaire sur l'application Cityall ou à l'accueil de la mairie.

Compléter le document d'inscription avec les pièces justificatives demandées :

- ✓ Copie du livret de famille
- ✓ Copie des justificatifs de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Copie des vaccinations obligatoires de l'enfant
- ✓ Copie de tout jugement de divorce, séparation ou toute décision de justice relative à la garde de l'enfant
- ✓ Fiche de renseignements
- ✓ Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école
- ✓ Photocopie des pièces d'identité des parents ou des responsables légaux

Dépôt du dossier complet, accompagné des photocopies des pièces justificatives à remettre :

- **A l'accueil de la mairie**
- **Par mail à l'adresse compta@charmes-sur-rhone.fr**

- Deuxième étape

Une fois obtenu le **certificat d'inscription**, afin de finaliser l'inscription de votre enfant, vous devez **prendre RDV avec la directrice de l'école maternelle Mme CASTERA au 04.75.60.93.61.**

L'ENFANT

Nom : Prénom(s) :

Date de Naissance : ___/___/___/ Lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Commune :

Inscription scolaire : Maternelle Élémentaire

Niveau scolaire :

Vaccination à jour : Oui Non préciser

FILIATION DE L'ENFANT

Responsable légal 1

Père Mère

Responsable légal 2

Père Mère

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : ___/___/___/

Adresse domicile :

CP :

Commune :

Téléphone fixe : ___/___/___/___/___/

Portable : ___/___/___/___/___/

Email :@.....

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Téléphone Pro : ___/___/___/___/___/

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : ___/___/___/

Adresse domicile :

CP :

Commune :

Téléphone fixe : ___/___/___/___/___/

Portable : ___/___/___/___/___/

Email :@.....

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Téléphone Pro : ___/___/___/___/___/

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Certifie l'exactitude des renseignements indiqués par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à la mairie de Charmes-sur-Rhône et à l'école Luce Oberty.

Fait à, le

Signatures des responsables légaux

Visa M. le Maire